

Aide-mémoire

pour un poste à plein temps pour les besoins du

Service des affaires culturelles et des relations publiques :

Chargé(e) des réseaux sociaux et du contenu digital (m/f/x)

Profil :

- Savoir travailler de façon responsable et de manière autonome
- Le fait d'avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la culture, des relations publiques et plus précisément des réseaux sociaux et du contenu digital peut constituer un avantage.

Conditions requises :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne, (en fonction du futur statut)
- jouir des droits civils et politiques,
- offrir les garanties de moralité requises,
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction,
- satisfaire aux conditions d'études et de formation professionnelle requises :

Les candidats aux fonctions de la carrière A2 doivent être titulaire d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelor ou de son équivalent en communication digitale.

- avoir fait preuve, d'une connaissance adaptée au niveau de carrière des trois langues administratives, telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues,
- avoir passé avec succès l'examen d'admissibilité de la carrière (en fonction du futur statut : épreuve d'aptitude générale et examen d'admissibilité)

Service / département :

Le futur titulaire sera affecté au service des affaires culturelles et des relations publiques

Statut et carrière :

Le futur titulaire sera engagé soit :

- sous le statut du salarié à tâche intellectuelle avec un classement et une rémunération correspondant à la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif des employés communaux conformément aux dispositions du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux,
- sous le statut de l'employé communal, catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif des employés communaux conformément aux dispositions du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux,
- sous le statut du fonctionnaire communal, catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, conformément aux dispositions de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut des fonctionnaires communaux et de ses règlements d'exécution.

Degré d'occupation :

100% correspondant à 40 heures hebdomadaires à prester, en principe, selon l'horaire mobile en vigueur. Les missions du service nécessitent cependant une certaine flexibilité quant aux horaires de travail.

Compétences :

- Connaissance approfondie des outils de gestion de réseaux sociaux et du marketing digital;
- Expérience professionnelle dans la création de contenu pour les réseaux sociaux;
- Créativité et capacité à développer des contenus pertinents et accrocheurs;
- Maîtrise des outils Adobe Express, Photoshop, Adobe Premiere Pro, Microsoft 365, etc.;
- Expérience dans l'utilisation de CMS-Content Management System ;
- Compétences analytiques : évaluation de données, statistiques, etc.;
- Excellente connaissance des langues : luxembourgeois, français et anglais ;
- Savoir travailler dans des délais courts;
- Flexibilité (déplacements, heures et horaire de travail);
- Affinité pour les sujets liés à la vie de la commune

Missions :

- Mise à jour régulière du contenu sur les sites internet de la commune;
- Mise à jour des contenus sur les réseaux sociaux;
- Gestion du calendrier des publications sur les réseaux sociaux;
- Planification et réalisation de campagnes publicitaires payantes sur les réseaux sociaux;
- Création de contenus visuels (vidéos, animations, infographies, photos, etc.) et écrits captivants et de qualité, ciblés en adéquation avec la stratégie de communication globale;
- Gestion des commentaires et des messages;
- Suivi des tendances et pratiques sur les réseaux sociaux;
- Analyse de la performance des actions de communication sur les médias sociaux (évaluation de l'impact des actions, statistiques et indicateurs clés de performance);
- Gestion des newsletters externes (organisation des contenus, mise en page et diffusion) ;
- Participation à la rédaction des publications ;
- Contribuer à la communication interne ;
- Participation à l'organisation d'événements.

Rémunération :

La rémunération se fera en fonction du futur statut conformément à la carrière A2.

Date prévue d'entrée en service :

Dès que possible, après la nomination par l'organe compétent et la transmission au ministère.

Pièces à joindre obligatoirement :

- 1) une copie de la carte d'identité ou du passeport
- 2) un extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois à la date de la présentation de la demande
- 3) une copie du (des) diplôme(s), certificat(s) et/ ou attestation(s) requis pour la formation exigée
- 4) une notice biographique certifiée sincère et mentionnant de façon détaillée notamment la formation scolaire et l'expérience professionnelle acquise antérieurement par le candidat

Délai de remise des candidatures :

Mercredi, 6 novembre 2024 au plus tard

Contact :

Administration communale de Strassen :

Adresse postale : B.P. 22, L-8001 Strassen ;

Adresse : 1, place Grande-Duchesse Charlotte

Tél. :

31 02 62 1

Site internet :

www.strassen.lu